

Conjoncture difficile, mais finances publiques structurellement saines

Faits saillants

- **Déficits de 2,8 milliards \$ pour l'année financière 2009-2010, de 1,7 milliards \$ pour 2010-2011, et de 945 millions \$ pour 2011-2012.**
- **Retour à l'équilibre budgétaire prévu pour 2013-2014.**
- **Baisse des revenus prévue de 1,9 % pour l'année courante, et hausse des dépenses de programmes de 5,1 %.**
- **Hausse de 400 000 \$ à 500 000 \$ du seuil auquel s'applique le taux d'imposition de la petite entreprise, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2010.**
- **Le crédit personnel de base sera augmenté de 9 373 \$ à 11 000 \$ le 1^{er} janvier prochain.**
- **Le ratio de la dette supportée par les contribuables au PIB passera de 13,3 % au terme de l'année financière 2008-2009 à un sommet de 18,1 % en 2011-2012.**
- **Hypothèse d'un repli de 2,9 % du PIB réel en 2009, d'une reprise à hauteur de 1,9 % en 2010 et d'une croissance annuelle moyenne de 2,7 % au cours des trois années suivantes.**
- **Incluant les sociétés de la Couronne, les besoins de financement externes sont prévus à 6,6 milliards \$ pour 2009/10.**

Le déficit pour l'année financière courante, prévu à 465 millions \$ en février dernier, passe à 2,8 milliards \$. L'augmentation du déficit provient de la révision de la contraction prévue du PIB réel par rapport à la prévision de février dernier, et à des revenus tirés des ressources moindres que prévus. Les revenus anticipés sont inférieurs de 1,2 milliard \$ à ceux prévus en février dernier. Le manque à gagner aurait été de 2 milliards \$ si le gouvernement n'avait pas puisé 750 millions \$ à même les paiements fédéraux au titre de la transition vers une taxe de vente harmonisée, laquelle est prévue entrer en vigueur en juillet 2010. De ce manque à gagner, les redevances sur le gaz naturel, la forêt et les autres ressources comptent pour 1,1 milliard \$, le reste provenant surtout de l'impôt des particuliers et des sociétés.

Malgré ce manque à gagner, le ministre Colin Hansen a choisi de maintenir les services. Par rapport au budget de février, la mise à jour budgétaire ajoute 840 millions \$ de nouvelles dépenses de programmes, dont 347 millions \$ pour les coûts directs des feux de forêt. Cela porte leur croissance à 5,1 % par rapport au réalisé de l'année 2008-2009. Le retour à l'équilibre budgétaire pour 2013-2014 suppose que la croissance des dépenses (y compris le service de la dette) sera comprimée à 2,3 % en moyenne au cours des quatre années suivantes.

Outre le fait d'enregistrer une baisse des revenus plus importante que celle anticipée en février dernier, la mise à jour budgétaire ne comporte pas de mesures de grande ampleur. Toutefois, la province veille à maintenir son avantage fiscal par rapport aux autres provinces. Par exemple, le seuil de revenus auquel le taux d'imposition de la petite entreprise s'applique sera le plus élevé au Canada. La Colombie-Britannique est la province où le taux d'imposition des revenus est le moins élevé pour les particuliers ayant un revenu annuel inférieur à 118 000 \$.

GROUPE ÉCONOMIE ET STRATÉGIE – 514.879.2529

Stéfane Marion, Économiste en chef et Stratège

Généralités : La Financière Banque Nationale (FBN) est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes. ♦ Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables, toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. ♦ Résidents du Canada : À l'égard de la distribution du présent rapport au Canada, FBN endosse la responsabilité de son contenu. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport ou pour effectuer une opération, les résidents du Canada doivent communiquer avec leur conseiller en placement FBN. ♦ Résidents des États-Unis : NBF Securities (USA) Corp., un membre du même groupe que FBN, endosse la responsabilité du contenu du présent rapport, sous réserve des modalités susmentionnées. Les ressortissants des États-Unis qui désirent effectuer des opérations sur l'un ou l'autre des titres dont il est fait mention aux présentes doivent le faire uniquement par l'entremise de NBF Securities (USA) Corp. ♦ Résidents du Royaume-Uni : Eu égard à la distribution du présent rapport aux résidents du Royaume-Uni, FBN a approuvé la présente promotion financière aux fins du paragraphe 21(1) de la loi intitulée Financial Services and Markets Act 2000. FBN, sa société mère, les sociétés faisant partie de la Banque Nationale du Canada ou les membres du même groupe qu'elle et/ou leurs administrateurs, dirigeants et employés peuvent détenir des participations, des positions vendeur ou acheteur à l'égard des titres ou des instruments financiers connexes qui font l'objet du présent rapport, ou ils peuvent avoir détenu de telles participations ou positions. Ces personnes peuvent à tout moment effectuer des ventes et/ou des achats à l'égard des titres ou instruments financiers connexes en question que ce soit à titre de mandataire ou pour leur propre compte. Ils peuvent agir dans le cadre de la création d'un marché pour ces titres ou instruments financiers connexes ou avoir déjà agi à ce titre ou ils peuvent agir à titre de banque d'investissement et/ou de banque commerciale à l'égard de ceux-ci ou avoir déjà agi à ce titre. La valeur des placements peut baisser ou augmenter. Le rendement passé ne se répétera pas nécessairement à l'avenir. Les placements mentionnés dans le présent rapport ne sont pas disponibles aux clients privés. Le présent rapport ne fait pas l'objet ni ne fait partie d'une offre de vente, d'une souscription ou de la sollicitation d'une offre d'acheter ou de souscrire les titres décrits aux présentes. On ne doit pas non plus se fonder sur le présent rapport dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement quelconque et il ne sert pas, ni ne servira, de base ou de fondement pour de tels contrats ou engagements. La présente information ne doit être distribuée qu'aux clients non privés du Royaume-Uni au sens des règles de la Financial Services Authority. ♦ Droits d'auteur : Le présent rapport ne peut être reproduit que ce soit en totalité ou en partie. Il ne doit pas être distribué ou publié ou faire l'objet d'une mention de quelque manière que ce soit. Aucune mention des informations, des opinions et des conclusions qu'il contient ne peut être faite sans que le consentement écrit préalable de la Financière Banque Nationale n'ait été à chaque fois obtenu.

Le déficit budgétaire est le résultat d'une mauvaise passe cyclique, et non d'un changement structurel de l'orientation budgétaire de la province. Cela n'est pas surprenant étant donné que la Colombie-Britannique est la province la plus exposée au commerce international. Comme telle, ses finances sont particulièrement sensibles au plus important repli de l'économie mondiale en une génération. Heureusement, la reprise économique mondiale prend racine. La province est bien positionnée pour tirer partie d'un retournement haussier de la demande mondiale et de l'amélioration du marché résidentiel aux États-Unis. Les prévisions de croissance économique contenues dans la mise à jour budgétaire pour 2009 et 2010 sont conservatrices en regard des nôtres, qui présument d'une croissance économique supérieure d'un point de pourcentage pour chacune des deux années. Même en fonction des hypothèses prudentes du ministre des Finances Colin Hansen, et grâce aux remboursements de dettes des années précédentes, le ratio dette supportée par les contribuables au PIB demeurera relativement bas, passant de 13,3 % l'an passé à un niveau prévu de 18,1 % en 2011-2012. Le ratio demeure ainsi très en deçà du précédent sommet de 21,3 % enregistré en 2002-2003. L'intérêt sur cette dette n'est prévu gruger que 5,1 % des revenus en 2011-2012.

L'évolution du prix du gaz naturel et du taux de change constituent des facteurs de risque. La mise à jour budgétaire suppose que le prix du gaz naturel sera en moyenne de 3,5 \$/Gj dans la présente année financière, et que le dollar canadien sera en moyenne à 0,86 \$US. Chaque baisse de un dollar du prix du gaz naturel retranche entre 255 millions \$ et 305 millions \$ aux revenus du gouvernement. Avec des prix présentement sous 3 \$, on pourrait craindre que la prévision de la mise à jour budgétaire est à risque. Mais étant donné le retournement haussier anticipé de l'économie en Amérique du Nord, l'hypothèse de la mise à jour n'est pas excentrique. De plus, le budget comporte une provision pour éventualités de 500 millions \$ en 2009-2010, en plus de la provision d'incertitude de 250 millions \$.

Malgré les vicissitudes de la conjoncture économique qui ont frappé la Colombie-Britannique au cours des douze derniers mois, les perspectives quant à la situation financière de la province demeurent saines.

Marc Pinsonneault (514) 879-2589

Colombie-Britannique

\$000 000	réalisé	budget	plan	projection		
	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Revenu de taxation	18 197	17 217	18 010	19 113	-	-
Revenu tiré des ressources	3 848	2 577	3 175	3 690	-	-
Autre	7 389	7 672	7 760	8 104	-	-
Transferts fédéraux	5 989	7 250	6 994	7 201	-	-
Revenu net des sociétés de la Couronne	2 905	2 892	2 906	2 964	-	-
Revenu total	38 328	37 608	38 845	41 072	42 920	44 630

Dépenses de programme	37 058	38 947	38 917	40 279	-	-
Service de la dette	1 192	1 186	1 403	1 488	-	-
Dépenses totales	38 250	40 133	40 320	41 767	42 810	43 880
Provision pour incertitude	-	(250)	(250)	(250)	(250)	(250)
Surplus	78	(2 775)	(1 725)	(945)	(140)	500

Dette provinciale

Déficit (surplus)	(78)	2 775	1 725	945	140	(500)
Immobilisations du gouv.	3 778	4 729	4 626	3 376	3 063	2 515
Hausse (baisse) de l'encaisse	(768)	(2 081)	(182)	(499)		
Amortissement	(1 854)	(1 915)	(2 013)	(2 113)		
Var. dette des sociétés de la Couronne	2 510	2 600	1 939	2 221		
Autres éléments	(211)	(1 790)	34	363		
Accroissement net de la dette totale	3 377	4 318	6 129	4 293	3 815	3 373
Dette provinciale totale	38 014	42 332	48 461	52 754	56 569	59 942
Dette provinciale totale / PIB	19.1%	22.4%	24.8%	25.7%	26.2%	26.5%
supportée par les contribuables	13.3%	16.2%	17.9%	18.1%	17.9%	17.7%

Ratios

Revenu d'imposition / Revenu total	47.5%	45.8%	46.4%	46.5%
Revenu des ressources / Revenu total	10.0%	6.9%	8.2%	9.0%
Autres revenus / Revenu total	19.3%	20.4%	20.0%	19.7%
Transferts fédéraux / Revenu total	15.6%	19.3%	18.0%	17.5%
Surplus et provisions / Revenu total	0.2%	-6.7%	-3.8%	-1.7%

Principales dépenses

Éducation post-secondaire	2 025	2 131	2 128	2 128
Éducation	5 102	5 042	5 080	5 158
Total éducation	7 127	7 173	7 208	7 286
Services de santé	13 277	14 155	14 817	15 737
Sous-total	20 404	21 328	22 025	23 023
Éducation/ dépenses totales	18.6%	17.9%	17.9%	17.4%
Services de santé / dépenses totales	34.7%	35.3%	36.7%	37.7%

Source: Mise à jour budgétaire de septembre 2009